

# ascension



## IGH

Le bâtiment écologique par excellence ?

## Environnement

La construction se met au "bio"

## Tendance

L'art au diapason du bâtiment



**Schindler**



## Écologie, HQE, développement durable ?

Pas un jour ne se passe sans que l'un de ces mots n'occupe le devant de l'actualité. L'écologie s'impose enfin. C'est maintenant sur le terrain des actions que les citoyens de la planète attendent des concrétisations tangibles.

C'est donc à un numéro centré sur ces thèmes que nous vous convions aujourd'hui pour découvrir que les IGH (Immeubles de Grande Hauteur), peuvent conjuguer gigantisme et économie d'énergie, ou que la construction s'est mise à l'heure de la Haute Qualité Environnementale pour que le progrès qu'elle incarne s'inscrive aussi dans une perspective de développement durable.

Avec en filigrane, les solutions proposées par Schindler pour affirmer son engagement environnemental. Ici par des motorisations consommant jusqu'à moins 30 % d'énergie. Là pour des cabines "double-deck" transportant deux fois plus de personnes. Ou encore pour des systèmes de gestion des flux, favorisant une diminution considérable des temps d'attente et donc des voyages "consommés".

Un engagement, pour Schindler, aussi fort que celui que nous avons en faveur de la mobilité et de l'accessibilité de tous, comme l'a rappelé notre participation au colloque présidé par Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées.

Très bonnes vacances... "écologiques" à tous !

**Alexis Salmon-Legagneur**  
Directeur général Schindler France



## La rédaction vous propose...

### D'économiser... en adoptant l'écoconstruction

Passer de 200 à 30 kWh/m<sup>2</sup>/an de consommation d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage signifie, pour une maison de 100 m<sup>2</sup>, économiser de l'ordre de 800 euros par an. Par exemple, les équipements sanitaires à faible débit permettent de réduire de l'ordre de 30 % la facture d'eau, soit une économie de 150 euros par an. L'investissement "éco" supplémentaire peut ainsi se rentabiliser sur la durée d'autant que le prix de l'énergie et celui de l'eau ne cessent d'augmenter.

### D'entretenir... l'Inox et ses astuces

Design, chic et contemporain, l'Inox est de plus en plus souvent la finition choisie pour les ascenseurs. Comment l'entretenir et conserver son éclat est une question que vous êtes nombreux à nous poser. Alors bien évidemment, il y a tous les produits "spécial Inox" vendus dans les bonnes drogueries mais dont l'inefficacité voire la nocivité pour la nature sont régulièrement mises en exergue sur les forums Internet. Testez plutôt la meilleure astuce que nos grands-mères utilisaient quotidiennement pour nettoyer, détartrer et désinfecter cuisine, vitres et casseroles : le vinaigre blanc (dilué dans un peu d'eau). S'il y a des traces de graisse, nettoyez d'abord avec un savon liquide. Après le vinaigre, séchez bien avec un torchon. Une solution écologique, économique et très efficace.

### De jouer... au rugby pour la fête de l'Ovalie (cf. modèle ci-joint envoyé sous "blister")

La rentrée sera sportive et festive. La France accueille en effet la plus belle fête de l'Ovalie qui soit, avec le gratin des équipes mondiales qui vont s'affronter pour le titre suprême. Partenaire de Fabien Pelous, Schindler ne pouvait que s'associer à l'évènement en vous offrant cette Zcard. Vous trouverez une mine d'informations pour entrer avec nous dans cette mêlée joyeuse qui permettra, nous l'espérons, à la France d'être consacrée !

### De féminiser... les métiers du bâtiment

Dans le bâtiment, un salarié sur dix est une femme. La part des femmes pour le BTP se situe, en effet, à 9,7 % contre 8,7 % en 1990 selon une estimation de la FFB (Fédération française du bâtiment).

Avec 10,34 % de femmes, (soit 267 femmes pour 2 315 hommes), Schindler se situe légèrement au-dessus de la moyenne enregistrée pour l'ensemble du secteur du bâtiment.

## Fabien Pelous :

« Mon destin c'est de jouer la prochaine Coupe du Monde. Comptez sur moi ! »

**Prochaines échéances de l'Équipe de France, tactiques de jeu et arbitrage, mais aussi projets personnels, Fabien Pelous a répondu sans détour et en exclusivité aux questions des lecteurs d'Ascension. Un entretien vérité !**

**Ascension :** Comment gère-t-on la multiplication des matchs entre les sélections nationales et le championnat ?

**Fabien Pelous :** Il est vrai qu'en rugby il y a beaucoup de contacts et d'hématomes pour enchaîner plus de deux matchs par semaine. On joue en moyenne 50 matchs sur 42 dates possibles. Le calendrier n'est pas extensible, entre les temps de préparation obligatoires et les temps de récupération, difficile d'être performant sur 11 mois d'affilée. D'autant que c'est très différent dans les autres pays et notamment ceux de nos plus redoutables adversaires de l'hémisphère Sud. Le championnat local n'est pas valorisé. Les internationaux ne jouent alors que 20 à 25 matchs et ont donc 21 semaines de préparation quand nous n'en avons à peine 8. Le différentiel de potentiel est là. Ils sont toujours à 100 % quand nous essayons d'être à 70 %.

**Ascension :** Il semble qu'il y ait de plus en plus d'essais marqués sur des grandes relances au pied. Pourquoi n'était-ce pas autant le cas avant ?

**Fabien Pelous :** Parce que c'est un sport qui se joue surtout à la main (rires) ! En fait, la question est excellente parce qu'elle est au centre d'une certaine polémique liée à la complexité des règles du jeu. Le problème du rugby, c'est d'aller porter le ballon chez l'adversaire, droit devant mais... en se faisant des passes vers l'arrière. Pour mettre du volume, on privilégie les phases de jeu à la main, pour occuper le terrain, c'est le jeu au pied qui accélère le mouvement et change le rythme. Il est clair que la vitesse est, avec l'évolution du physique des joueurs, devenue un facteur d'évolution du jeu. Et les avis divergent régulièrement sur la façon d'intégrer cette importance de la vitesse et donc du jeu au pied ou non.

**Ascension :** Avec des règles si difficiles n'y a-t-il pas risque d'erreur d'arbitrage ?

**Fabien Pelous :** Le rugby est un sport inventé par les aristocrates pour apprendre à leurs enfants la discipline et le respect. Et notamment le respect absolu de l'arbitre. L'erreur d'arbitrage fait donc partie du jeu et à ce titre tout joueur se doit de respecter la décision de l'arbitre. Par ailleurs, l'arbitre opère toujours un choix entre les fautes pour sanctionner celle qui a le plus été à l'encontre du jeu.

**Ascension :** Pourquoi avoir choisi Schindler comme partenaire ?

**Fabien Pelous :** C'est d'abord une histoire de rencontres et d'hommes comme souvent dans le rugby. Depuis deux ans que nous partageons les mêmes valeurs, je vois combien j'ai eu raison de me laisser convaincre. Parce que nous sommes justement ensemble sur ce terrain de la rencontre, cette passion de l'équipe, cette volonté de toujours y aller et de se donner à fond. Et puis nous avons en commun cette même spécialité : l'ascenseur !



**Ascension :** C'est quand la retraite pour Fabien ?

**Fabien Pelous :** Je fais partie de la première génération de rugbyman professionnel. Pour moi, c'est évidemment la dernière Coupe du Monde que je pourrais jouer et actuellement je suis essentiellement concentré sur cet objectif pour donner le meilleur de moi-même. C'est mon destin de la jouer et je la jouerai. Comptez sur moi ! Après...

### ABONNEMENT - ABONNEMENT - ABONNEMENT - ABONNEMENT -

Si vous souhaitez abonner une personne de votre choix à Ascension, merci de renvoyer ce coupon-réponse à : Schindler France - Service Communication - 1, rue Dewoitine - BP 64 - 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex - Par fax au 01 30 70 72 76 ou par e-mail : [service.communication@fr.schindler.com](mailto:service.communication@fr.schindler.com)

Société .....

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... E-mail .....

Adresse .....





## L'art se met au diapason du bâtiment

**Perspectives faussées, corniches gondolées et balcons ondulants : le chantier du futur siège social du groupe Blecker se dissimule, à deux pas des Champs-Élysées, derrière un ébouriffant trompe-l'œil.**

**Une œuvre d'art qui préfigure l'exceptionnelle vitrine technologique voulue par le promoteur à laquelle Schindler est associé.**

Récemment, Schindler accueillait à la maison mère du Groupe en Suisse (Ebikon) les responsables de Blecker Group, de Bouygues Construction, l'entreprise en charge de la rénovation de leur siège parisien et du cabinet Donati-Dubor, architecte du projet. Objectif : démontrer combien Schindler constituait le partenaire idéal pour accompagner l'ambition de ce projet de prestige et de haute technologie.

« Situé à deux pas d'une autre de nos réalisations avec Bouygues Construction, l'hôtel Fouquet's Barrière, l'ancien siège de la Croix-Rouge réinvesti par Blecker

est au centre d'un des quartiers les plus prestigieux qui soit », explique Saturnin Anton, ingénieur commercial grandes affaires.

Nouveau venu dans la promotion immobilière française, Blecker Group veut marquer les esprits et se faire connaître rapidement et... de façon spectaculaire. Pari saisissant ! La bache de chantier à la "Salvador Dali" a spécialement été pensée pour l'occasion. Cette création éphémère interpelle les milliers de passants et de touristes. L'audace, l'originalité se poursuivent également dans les choix



Découvrez Video System Door sur : [www.schindler.fr](http://www.schindler.fr)

architecturaux notamment dans la décoration des ascenseurs.

**Zoom sur les futurs ascenseurs**  
- Manœuvre Miconic 10 qui, outre ses performances techniques, a l'avantage de supprimer la boîte à boutons cabine.



De nuit comme de jour, cette façade attire tous les regards.

- Une décoration des parois en verre dépoli avec incrustation de deux rangées verticales de diodes électroluminescentes.
- Un plancher en verre équipé du système "Sensacel" qui permet au sol de cabine de s'éclairer à chaque empreinte de pas.
- Un macro-indicateur d'étages de 1 m par 1,30 m en fond de cabine placé derrière le verre dépoli.
- Une main courante équipée de boutons (ouverture et fermeture de porte, appel télésurveillance).

« Dans le cadre du partenariat avec Bouygues, et au vu du parti pris architectural très volontariste du projet pour les hautes technologies, les portes palières "Video System Door" (animation vidéo sur les portes des ascenseurs), ont été suggérées. Monica Donati, l'architecte du projet, très intéressée par le concept a pu, à l'occasion de ce voyage, bénéficier

d'une démonstration afin d'envisager toutes les possibilités d'applications pour un groupe immobilier aussi impliqué sur les innovations architecturales que Bleecker.

À suivre...

## Vous avez dit "surréalisme urbain" ?

Difficile en effet de ne pas être interpellé par cette façade qui se déforme, se contorsionne et semble grimacer. « Nous avons voulu recréer un effet qui rappelle les montres molles de Dali afin de donner dans le surréalisme urbain », affirment les concepteurs de ce projet un peu fou. Imaginé par le plasticien Pierre

Delavie, et réalisé par Athem, spécialiste de la communication grand format, cet habillage associe 2 500 m<sup>2</sup> de bâches PVC imprimées, peinture, résine et volumes en polystyrène. Entre fabrication et pose, cette installation a mobilisé 40 personnes et nécessité 370 heures de travail.

## L'IGH : Le bâtiment écologique par excellence ?

**Réduction des surfaces foncières disponibles, croissance des besoins des cités contemporaines, les IGH (Immeubles de Grande Hauteur) de demain seront à l'image des villes nouvelles que les pays émergents inventent chaque jour : démesurées, autonomes, intelligentes, économes et belles. En un mot tendance !**

Au-delà du débat qui agite le microcosme franco-français sur l'utilité, l'esthétisme et la rentabilité des IGH, il est un fait acquis, les tours de demain ne ressembleront pas plus aux tours des années 70 que les immeubles

haussmanniens n'ont inspiré les cités radieuses chères à l'architecte Le Corbusier. Parce que la densification des populations urbaines implique des solutions radicalement nouvelles, parce



À Marseille, ce futur IGH pèsera le poids de près de 15 tours Eiffel et sera le siège social de la 1<sup>re</sup> entreprise française de transport maritime : CMA CGM. Schindler y installera 20 ascenseurs.

que le coût du foncier nécessite de rentabiliser au maximum les surfaces, mais aussi et surtout parce que les modes de vie et donc d'utilisation des bâtiments ont changé dans des proportions que seul Orwell avait prévues.

À l'exception majeure près que ces tours ne reprennent à leur compte que la praticité et l'autonomie qu'imaginait Orwell dans ses sciences-fictions. Tout à la fois lieu de travail, de détente, de consommation, de vie, les IGH s'annoncent comme des villes à part entière. La verticalité est à présent le mode d'expression le plus en phase avec les attentes sociétales en matière de développement durable.

L'exemple des tours en cours de construction, en Asie notamment, montre à quel point c'est l'utilisation de la tour qui donne le "la" aux architectes et aux tendeurs.

Le fameux Sky Lobby, qui apportera, à intervalles réguliers (tous les 30 à 50 étages), tous les services que l'on attend d'une ville, gare, crèche, centre commercial, structure médicale, équipement sportif, est un exemple révélateur des tendances qui font de l'IGH un lieu autonome à part entière. Les moyens de transport s'exonèrent ainsi du métro et de la voiture pour privilégier l'ascenseur et la marche à pied. L'IGH serait donc aussi la tour écologique par excellence puisqu'elle résoudrait bon nombre des problèmes urbains. Mais elle irait aussi beaucoup plus loin dans la réponse à cette tendance lourde de la société aujourd'hui : la HQE, Haute Qualité Environnementale (voir notre article en page 14).

### Gigantisme et écologie

L'audit réalisé pour l'Epad, l'Établissement public pour l'aménagement de la région de La Défense, et l'Aude par le cabinet Ernst & Young a démontré que les tours des années 70 ne répondaient plus à la demande actuelle des entreprises habituées à des prestations supérieures qu'il s'agisse de luminosité, de hauteur sous plafond ou de consommation d'énergie. Autant d'exigences ayant impulsé des constructions plus hautes et plus lumineuses tout en étant plus propres, plus économes, plus rationnelles, plus pratiques.

Le directeur général de l'Epad, Bernard Bled en est convaincu : « Avec les IGH nous nous inscrivons dans une logique mondiale. Tout le monde s'accorde

aujourd'hui à dire que le sol est une ressource naturelle à préserver. Or, l'IGH est la construction la plus respectueuse de l'environnement durable, celle qui permet le maximum d'activités dans un minimum d'espace ».

Sans aller jusque-là, nombre des projets en cours dont la bien-nommée tour Phare de l'architecte Tom Mayne dont Unibail lancera la construction en 2009, intégrera des éoliennes à son sommet. La façade de la tour sera conçue de manière à assurer une ventilation naturelle, en lien avec la sensibilisation écologique. Avec ses 300 m de hauteur, ses 450 000 m<sup>2</sup> de surfaces disponibles et ses 9 000 personnes en permanence, elle constituera l'exemple "à la française" de ces IGH qui répondent tout à la fois aux besoins des cités, des entreprises et des habitants tout en respectant leur volonté de mode de consommation plus citoyen. Une tendance majeure à suivre qui devrait se démultiplier pour peu que les politiques mais aussi la mentalité française effrayée par le gigantisme de ces tours évoluent en comprenant que les IGH constituent une réponse doublement adaptée aux enjeux de demain.



## Point de vue

# Les IGH imposent de réinventer la gestion des flux

**Entretien avec Jean-Claude Pessiot et Régis Bigan de Lerch & Bates**

Cabinet d'ingénierie dédié aux ascenseurs, Lerch & Bates assiste et conseille les promoteurs dans leurs recherches d'optimisation et de déploiement des solutions les plus innovantes pour leurs projets de construction. Pour le responsable français de ce cabinet international, Jean-Claude Pessiot, les tendances impactant la conception des IGH ne sont pas toutes déclinées en France. « Les Français sont encore réticents à l'idée même du Sky Lobby, ces gares intermédiaires fonctionnant comme des espaces de vies autonomes au sein des tours. Ils se justifient d'ailleurs différemment dans les projets en cours beaucoup moins démesurés que ceux rencontrés à Hong Kong ou à

Shanghai où les IGH en cours de construction avoisinent les 500 m. Pour autant, de nombreux projets en Ile-de-France dépassent les 200 m et posent clairement la question de la gestion des flux. »

Impliqués dès l'avant-projet puis dans le déroulement du chantier sur la plupart des grands chantiers du monde, Lerch & Bates définit et préconise justement les meilleures solutions en fonction de la destination et de l'utilisation future des bâtiments. « La contrainte principale des ascensoristes est d'inventer des systèmes permettant d'optimiser cette gestion des flux, aux heures de pointe et ce sur des surfaces de plus en plus petites et des hauteurs de plus en plus grandes », explique

quant à lui Régis Bigan, ingénieur-conseil. « Tout en intégrant que la vitesse ne peut tout régler sauf à imaginer de pressuriser les cabines, ce qui est inenvisageable à l'heure actuelle. Le Miconic 10 a évidemment apporté une réponse très pertinente à cette problématique. Mais l'augmentation des hauteurs des tours engage à imaginer de nouvelles solutions comme les "double-deck" (voir article page 8) en cours de réflexion pour la tour Phare sur laquelle nous sommes consultés pour bâtir le cahier des charges "Ascenseurs". « Une innovation qui permet d'éviter les ascenseurs express et qui évite à l'utilisateur de changer d'appareil », conclut Régis Bigan.



## Quand les ascenseurs s'accouplent...

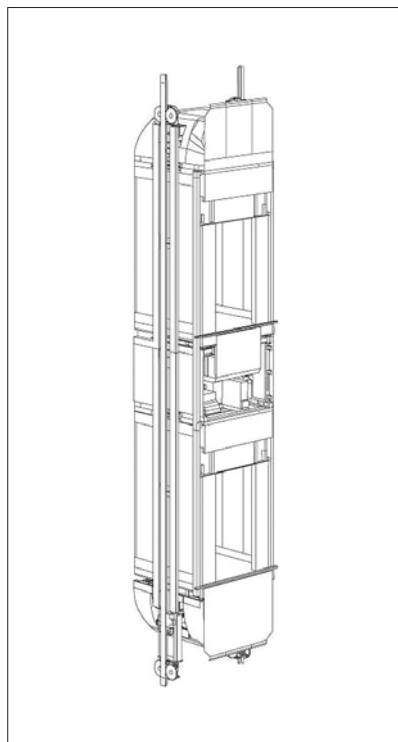
**Quand bien même le système de levage, qui fait de l'ascenseur un moyen de transport incontournable, n'a guère évolué depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la recherche scientifique a concrétisé de nombreuses prouesses techniques ces dernières années. Enquête sur un système particulièrement impressionnant...**

Les bâtiments peuvent être de plus en plus hauts, le transport de plus en plus rapide, avec un silence inégalé et dorénavant les voyageurs peuvent se rendre à leur destination en même temps. Fiction ou réalité ? C'est bel et bien une caractéristique de notre siècle où tout rêve devient de plus en plus réalité. En effet, nous assistons dans bien des domaines, celui du bâtiment, du médical ou du naval à des (r)évolutions prodigieuses. Les nombreux reportages retransmis sur nos écrans de télévision, récemment celui de Dubaï, en témoignent. Pays de la mesure par excellence, toute construction est rendue possible. Dès lors, l'élément principal de tout bâtiment de plus de 3 étages, l'ascenseur, n'est pas en reste. Ce sont les problématiques des

très grandes tours qui ont impulsé moult innovations dans le domaine de l'ascenseur. De par le trafic qu'ils représentent, les Immeubles de Grande Hauteur ont obligé les ingénieurs à trouver de nombreuses solutions innovantes.

La vitesse de transport, l'anticipation d'appel de la cabine, l'acoustique, les mouvements en gaine... Et à présent, comment absorber la capacité de voyage ?

On assiste en effet à une nouvelle tendance : les tours sont de plus en plus élancées avec une prise au sol plus petite. Ces nouveaux bâtiments étroits ont bien évidemment les mêmes exigences en termes de satisfaction des voyageurs. Les conduire les plus rapidement à leur destination.



Un système d'avenir qui a nécessité de repenser la circulation de l'air pour doser sa pressurisation au-dessus et en dessous de la cabine.



## Mode d'emploi... superposer 2 cabines d'ascenseur

Cette approche permet de desservir simultanément deux étages en même temps et ainsi servir pratiquement une fois et demie plus de passagers. Derrière ce système se cachent bien des prouesses technologiques touchant tous les domaines de l'ascenseur. Par exemple : comment optimiser le remplissage des deux cabines superposées ? Comment assurer la sécurité et le freinage de tels éléments en cas d'urgence ? Ou comment garantir la ventilation de ces cabines ? Pour réaliser ce système à double cabine également appelé double pont ou plus fréquemment en anglais "double-deck", un concept de ventilation très spécifique a été nécessaire. On ira jusqu'à imposer la pressurisation en cabine pour les très très hautes vitesses...

En raison des grandes hauteurs de course et des vitesses élevées, des effets doivent être pris en compte comme par exemple :

- **l'effet de piston** : la cabine comprime l'air de la gaine comme peut le faire un piston dans un cylindre de moteur.

Cela augmente ainsi le risque d'un niveau sonore plus élevé dans la cabine et devant les portes palières.

- **l'effet de cheminée** : des différences de température entre le bâtiment et l'intérieur de la gaine peuvent produire des courants d'air très importants jusqu'à empêcher les portes palières de se refermer aux étages.

- **le tonnage** : ces systèmes à double cabine beaucoup plus lourde requièrent un système de freinage éprouvé avec l'aide de plaquettes de freins céramiques (une innovation Schindler).

Schindler a installé en 1989 ses premiers "double-deck" au Canada (24 unités, à l'Immeuble Scotia Plaza, 275 m, Toronto). En ce moment c'est en Asie que nos équipes oeuvrent pour installer ce concept au sein de la saisissante tour ICC (International Commercial Center) à Hong Kong, haute de ses 490 m. Suivra aussi dès 2008 la tour Heron à Londres. La France n'est pas en reste car à ce jour des projets potentiels ne pourront certainement pas se réaliser sans cette technologie. Ascension ne manquera pas de vous tenir informés des suites sur le marché français. En attendant, disons que tout projet peut devenir réalité.

**Réagissez à nos articles en nous contactant par e-mail :**  
[service.communication@fr.schindler.com](mailto:service.communication@fr.schindler.com)

## Mention complémentaire de technicien ascensoriste : Premiers diplômés chez Schindler

Il y a tout juste un an, le ministère de l'Éducation nationale annonçait la création d'un diplôme professionnel de niveau IV, très attendu par la profession pour pouvoir répondre aux nouvelles attentes de ses clients liées à la loi Urbanisme et Habitat. Cette mention complémentaire "technicien, technicienne ascensoriste" offre l'avantage de préparer très concrètement aux métiers de l'ascenseur, grâce aux atouts de l'alternance : formation théorique en lycée et formation pratique en entreprise.

### Dispensée depuis la rentrée 2006/2007

Cette formation prépare les jeunes sur les trois volets phares du métier d'ascensoriste : la maintenance, la réparation et la modernisation des ascenseurs. Plus de 100 jeunes auront ainsi été formés cette année par l'un des 7 lycées professionnels qui se sont dotés d'équipes pédagogiques et du matériel nécessaire à cette formation. Pour Emmanuel Le Guillou, tuteur de

Thomas Letemplier, à l'agence Schindler d'Arcueil « cette formation est d'autant plus utile que le jeune apprend à connaître toutes les procédures propres à l'entreprise avec par exemple pour nous une attention renforcée sur la sécurité et la qualité. Son implication concrète lors des missions nous conduits à le faire réfléchir en face de chaque situation. Le rythme de l'alternance est lui aussi bien adapté car le jeune passe deux fois six semaines avec nous et 8 semaines consécutives en fin d'année scolaire. Cela laisse vraiment du temps pour le former au terrain ». Pour Thomas Letemplier, « une fois le diplôme en poche, il faudra ensuite m'expliquer à une autre particularité du métier : le contact avec les gestionnaires d'immeubles, les usagers. J'aurais souhaité une plus longue période de formation théorique au lycée, elle aurait été largement compensée par mes expériences en binôme sur le terrain pour aborder tous les aspects d'un métier, en fait, très technique ».



De gauche à droite : Thomas Letemplier, technicien pionnier de la mention complémentaire, Emmanuel Le Guillou et Jorge Dos Santos, ses tuteurs.

**Plus d'infos sur :** [www.schindler.fr](http://www.schindler.fr)

## « C'est l'environnement qui est handicapant »

Patrick Gohet, délégué interministériel aux Personnes handicapées.

**Comment l'accessibilité se définit-elle, en quoi va-t-elle au-delà de la notion d'handicap, comment répondre aux obligations que la loi du 11 février 2005 impose à présent ? Telles sont les questions auxquelles a tenté de répondre le colloque "Espaces intérieurs, accessibilité pour tous", organisé sous la présidence de Patrick Gohet, par la Fédération nationale des syndicats d'architectes d'intérieur (FNSAI).**

Parce que le livreur d'un colis encombrant n'est guère plus autonome qu'un non-voyant, la jeune maman et sa poussette que la personne en fauteuil roulant, la personne âgée que le skieur récemment accidenté, le handicap n'est aujourd'hui plus assimilé à l'infirmité de la personne mais comme la résultante d'un environnement non adapté à une situation donnée. Une reconnaissance de l'impact de l'environnement qui conduit même certains experts de la DAPA (Direction de l'architecture et du patrimoine au ministère de la Culture) à estimer qu'avec le vieillissement de la population, un Français sur deux est quotidiennement en difficulté ou en situation de handicap. En introduisant la notion d'accessibilité pour tous, la loi du 11 février 2005 a justement opté pour changer le regard que la société porte sur le handicap. Refusant de le considérer comme un problème individuel, elle se donne pour mission de prendre en charge un phénomène social. Toute l'originalité de cette loi est d'intégrer que, quel que soit le type de handicap : physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, c'est l'environnement qui est handicapant. Elle favorise ainsi une nouvelle approche culturelle qui fait du handicap une réalité ordinaire de la vie sensibilisant tous les acteurs de la construction à travailler pour répondre à toutes les situations, à toutes les attentes d'accessibilité.

### Assurer la chaîne de déplacement

La loi a donc rendu obligatoire l'accessibilité généralisée des locaux neufs, privés et publics en imposant que la personne handicapée puisse accéder à

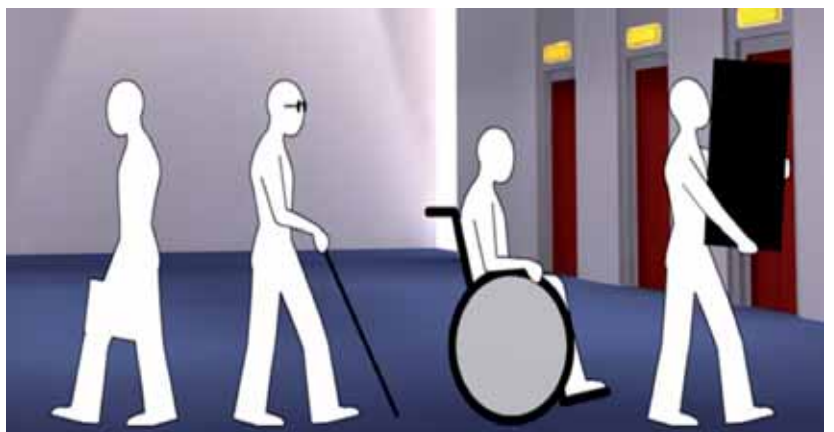
tous les bâtiments recevant du public et évoluer de manière continue, sans rupture de la chaîne de déplacement. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, elle donne même l'obligation à tout professionnel, intervenant dans l'acte de bâtir, de faciliter et d'organiser l'accessibilité et l'usage des espaces pour tous. « Le principe de l'accessibilité pour tous exige des professionnels du cadre bâti qu'ils abordent l'accessibilité sous l'angle de la qualité d'usage et répondent ainsi aux besoins de chacun, quel que soit son manque d'autonomie », expliquait Henri Claeys, président de la FNSAI. Une qualité d'usage que les architectes, designers, industriels, promoteurs, syndicats doivent intégrer pour que l'environnement ne soit plus ce facteur d'handicap que la loi dénonce et proscriit. Une responsabilité stigmatisée par Patrick Gohet, délégué interministériel aux Personnes handicapées qui rapportait les propos de ce promoteur « fier de l'accessibilité de ses bâtiments mais qui avait juste oublié de rendre l'ascenseur accessible à tous. Chacun



d'entre nous doit être conscient que c'est avant tout l'environnement qui est handicapant ». Une anecdote relayée par le témoin professionnel choisi par les organisateurs pour illustrer l'apport de la technologie à cette accessibilité



Patrick Gohet et Jean-Luc Detavernier, dir. commercial Schindler lors du colloque organisé par la FNSAI.





« Depuis la loi de 2005, toutes les constructions doivent être accessibles. Mais pour le bâti existant, pour les transports, nous ne pouvons attendre l'échéance de 2015, fixée par la loi. Il faut que l'objectif d'accessibilité pour tous soit atteint le plus tôt possible. »

**Philippe Bas, ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille.**

## La rédaction... a relevé

« Un Français sur deux est quotidiennement en difficulté ou en situation de handicap. »

DAPA (Direction de l'architecture et du patrimoine au ministère de la Culture).

« Le principe de l'accessibilité pour tous exige des professionnels du cadre bâti qu'ils abordent l'accessibilité sous l'angle de la qualité d'usage et répondent ainsi aux besoins de chacun, quel que soit son manque d'autonomie. »

FNSAI (Fédération nationale des syndicats d'architectes d'intérieur).

« Fier de l'accessibilité de ses bâtiments mais qui avait juste oublié de rendre l'ascenseur accessible à tous. Chacun d'entre nous doit être conscient que c'est avant tout l'environnement qui est handicapant. »

Propos d'un promoteur.

« Sans compter qu'en agissant pour rendre tous les domaines de la vie de la cité accessibles aux citoyens handicapés, c'est le bien-être de chacun qui est amélioré. »

Patrick Gohet, délégué interministériel aux Personnes handicapées.

« à tout pour tous », Jean-Luc Detavernier, directeur commercial Schindler.

« La télécommande du téléviseur dont plus personne ne peut se passer, n'a-t-elle pas été inventée pour les personnes à mobilité réduite ? Chez Schindler nous partageons l'idée que ce qui se réalise aujourd'hui au nom des personnes handicapées prendra sens pour chacun dans le monde de demain. C'est pourquoi, Schindler a développé des solutions technologiques répondant aux besoins les plus spécifiques, quel que soit le handicap. La personnalisation du trajet d'ascenseur qu'assure la Miconic 10 est un facteur d'accessibilité reconnu et éprouvé dans une majorité de bâtiments neufs. Couplé au système Schindler ID, il devient un outil d'aide et de guidage pour les personnes souffrant d'une déficience psychique ou d'un trouble mental. Ce système d'identification leur évite le stress de la commande de l'ascenseur, leur garantit une reconnaissance au sein du bâtiment et leur assure que l'appareil respectera chacune des spécificités de leur handicap éventuel. »

Un système qui prend tout son sens lorsqu'on sait que des études révèlent qu'une personne sur quatre peut être concernée par cette déficience. Et qui permet de donner tout son écho à la conclusion que proposait Patrick Gohet : « Sans compter qu'en agissant pour rendre tous les domaines de la vie de la cité accessibles aux citoyens handicapés, c'est le bien-être de chacun qui est amélioré ».

### Les sites à connaître :

[www.jaccede.com](http://www.jaccede.com)

[www.coliac.cnt.fr](http://www.coliac.cnt.fr)

[www.handi-nuaire.info](http://www.handi-nuaire.info)

[www.boutique.afnor.org](http://www.boutique.afnor.org)

[www.schindler.fr](http://www.schindler.fr)

Ascension publié par Schindler SA - 1, rue Dewoitine - BP 64 - 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex - Tél. : 01 30 70 70 70 - Fax : 01 39 46 26 28 - Représenté par Alexis Salmon-Legagneur : Directeur général - Responsable de la publication : Céline Chatriot - Réalisation éditoriale et graphique : All Write - Rédaction : Céline Chatriot, Philippe Billon - Imprimerie : Centr'Imprim, Issoudun - Date de parution : juin 2007 - Journal gratuit - Crédit photos : photothèque Schindler - N° d'ISSN : 1770 -9067. Toute reproduction, même partielle, est interdite. Document non contractuel. Imprimé sur papier blanchi sans chlore.

# Respect des échéances U&H : Comment concilier sécurité et économie ?

**L'année 2006 a marqué une forte prise de conscience pour le respect des échéances de modernisation fixées par la loi. Avec cependant une tendance à regrouper celles de 2008 et celles de 2013.**

**Est-ce la meilleure stratégie à suivre pour concilier économie et sécurité ? Éléments de réponse !**

Fin 2006, deux ans après l'entrée en vigueur de la loi Urbanisme et Habitat, la profession estimait qu'environ 40 % des contrats d'entretien étaient conformes à la nouvelle réglementation. La transformation du reste du parc français s'étalera jusqu'à fin 2008 et début 2009, sachant qu'elle se pratique désormais principalement au fil des échéances ou du renouvellement des contrats en cours.

Selon les statistiques publiées par la FFA (Fédération française des ascenseurs), l'année 2006 a connu une réelle dynamique pour les travaux exigés par la loi, tant pour la première échéance (2 juillet 2008) que pour les mises en conformité à 2013 et 2018. D'ailleurs ils sont régulièrement complétés, par des travaux d'amélioration et d'esthétique. Ainsi, ces modernisations lourdes permettent aux usagers



## Les 10 atouts du Pack U&H 2008

1. Respect strict de l'échéance du 3 juillet 2008.
2. Conformité du contrat d'entretien (Obligation de résultat, intervention 7 j/7, élargissement de la couverture des pièces, rapport annuel, désincarcération obligatoire...)
3. Engagement sur la disponibilité des pièces sur le matériel d'origine Schindler pendant la durée du contrat.
4. Méthode de maintenance haute performance Schindler 2+.
5. Étalement des coûts liés aux différentes échéances.
6. Budget sous contrôle et limité.
7. Maintien des bénéfices des travaux réalisés pour la mise en conformité des échéances 2013 et 2018.
8. Bénéfice du meilleur de la technologie lors des modernisations futures.
9. Durée des travaux limitée à quelques jours.
10. Engagement d'une planification rapide.

d'anticiper et de profiter plus rapidement des nouvelles performances de leurs ascenseurs.

Toute la question est de savoir si c'est la bonne approche pour conjuguer sécurité et économie, meilleures conditions d'intervention et confort d'utilisation. Ce n'est un secret pour personne que cette mise aux normes de sécurité a suscité, pour les propriétaires, des dépenses qu'ils n'avaient pas envisagées avant la promulgation de la loi. Il est par ailleurs naturel que cette loi ait induit une demande très forte que les ascensoristes doivent absorber en un temps record. Pour toutes ces raisons, certains ont pu conseiller à leurs clients de regrouper les échéances pour faciliter leur tâche.

### De nouveaux besoins

Bon nombre de copropriétés ont jugé opportun pour les ascenseurs de 35 à 40 ans d'effectuer une remise en état complète de leurs appareils à l'occasion de la première échéance (juillet 2008). Toutefois, pour les ascenseurs plus récents (moins de 25 ans), la tendance n'est pas la même. En permanence à l'écoute des clients et des administrateurs de biens, Rodolphe Nique, responsable marketing du

marché modernisation prend acte de ses nouveaux besoins. Soucieux d'appliquer la devise Schindler "le client au centre", Schindler France lance le pack U&H 2008, s'appuyant sur un slogan fort : "Pas de dépenses inutiles sur les ascenseurs de marque Schindler". Avec pour objectif d'aider ses clients à conjuguer les obligations réglementaires et les contraintes budgétaires. « Notre objectif est de nous engager aux côtés des milliers de

copropriétaires qui nous font confiance sur la pérennité des solutions ascenseurs Schindler », précise Rodolphe Nique. « Et de prendre en compte leur souhait d'étalement des charges liées aux travaux et le strict respect des échéances prescrites par le décret du 9 septembre 2004. C'est dans cet esprit que nous avons conçu le pack U&H 2008 avec pas moins de 10 avantages clients très concrets ».

(cf. encadré)

## Échéances 2008 : Ayez le réflexe Pack Schindler 2008

### Quels types de mesures sont à prendre pour respecter l'échéance de 2008 sans générer des surcoûts inutiles ? Petit mémento pratique :

**1.** Dispositif de verrouillage des portes palières non sûr...

> Installation de serrures conformes avec triangle de déverrouillage nécessitant l'utilisation d'une clé spécifique.

**2.** Utilisation malintentionnée du dispositif de déverrouillage de secours des portes palières...

> Installation d'un avertisseur sonore et lumineux.

> Schindler Protective : dispositif bloquant le déverrouillage de secours sans l'intervention d'une personne qualifiée.

**3.** Dispositif de protection contre les chocs lors de la fermeture des portes automatiques de cabine et palières inadéquat ou inexistant...

> Pour les portes automatiques, installation d'une barrière de faisceaux infrarouges qui empêche la fermeture

des portes dès la présence d'une personne ou d'un objet.

**4.** Paroi de gaine partiellement close ou avec un maillage inadéquat...

> Pour empêcher tout accès à la gaine, installation d'un maillage conforme aux dispositions réglementaires.

**5.** Limiteur de vitesse et/ou parachute de cabine, inexistant ou inadéquat...

> Mise en place d'un parachute à prise amortie et/ou d'un limiteur de vitesse conforme à la norme EN 81-1.

**6.** Garde-pieds de cabine trop court ou inexistant...

> Installation d'une tôle chasse-pieds fixe ou télescopique.

**7.** Absence ou inadéquation de dispositifs de protection pour un travail en gaine en toute sécurité...

> Installation d'un boîtier d'inspection,

d'un dispositif d'arrêt en cuvette et en local d'une poulie et d'un éclairage en gaine...

**8.** Moyens d'accès à l'intérieur des locaux de maintenance dangereux...

> Mise en conformité de l'échelle d'accès à la porte, de la serrure, de la trappe et de l'équilibrage de trappe.

**9.** Dispositifs de verrouillage inadéquats ou inexistant sur les portes de visite technique (gaine et cuvette)...

> Pour toute trappe ou porte d'accès en gaine, adaptation d'un contact électrique bloquant le fonctionnement de l'ascenseur en cas d'ouverture intempestive.



### Le saviez-vous ?

## Schindler confirme son engagement satisfaction clients

Chaque année le service Qualité Totale Schindler enquête, recueille et analyse le niveau de satisfaction de ses clients pour chacune de ses activités : maintenance, modernisation ou installations neuves. Au total plus de 3 000 réponses sont passées au crible pour que chaque agence Schindler prenne acte des suggestions et engage les actions correctives qui s'imposent. Tout l'enjeu de cette étude est d'aider Schindler à progresser sur des

objectifs de qualité totale très rigoureux. L'année 2006 marque à ce titre la consolidation du nombre de clients très satisfaits puisqu'il reste stable en maintenance et qu'il augmente pour la modernisation et les Installations Nouvelles par rapport à l'année 2005. Il n'en demeure pas moins que cette enquête montre aussi que Schindler doit améliorer la rapidité de ses interventions en maintenance. Soyez certains que tous les efforts sont portés sur ce point.

# La construction se met au "bio" ?

**La question environnementale ne passe plus inaperçue. Tous : citoyens, industriels, sociétés de services sont aujourd'hui convaincus de l'intérêt d'adopter une démarche de développement durable. Grand consommateur d'énergie, le secteur de la construction se met au "vert". Alibi marketing ou grand pas vers des bâtiments sains et respectueux de l'environnement ? Ascension vous éclaire et vous livre une vision d'ensemble...**

La loi de juillet 2005 impose que d'ici 2050, la France ait divisé ses émissions de gaz à effet de serre par 4. L'objectif s'impose à tous. La construction est un secteur très gros consommateur d'énergie, (43 % de consommation globale). Il est responsable de près de 25 % des émissions de gaz à effet de serre et 40 % de la consommation de ressources naturelles et de la production des déchets. On assiste dès lors à une course aux labels de l'ensemble des acteurs du bâtiment : fournisseur de matériaux, constructeur, maître d'œuvre, architecte... D'ailleurs, il peut être reproché que derrière ces actions se dissimulent des raisons d'image, voire marketing. Néanmoins, il s'agit bien à l'origine d'une réponse à une demande sociale qui évolue,

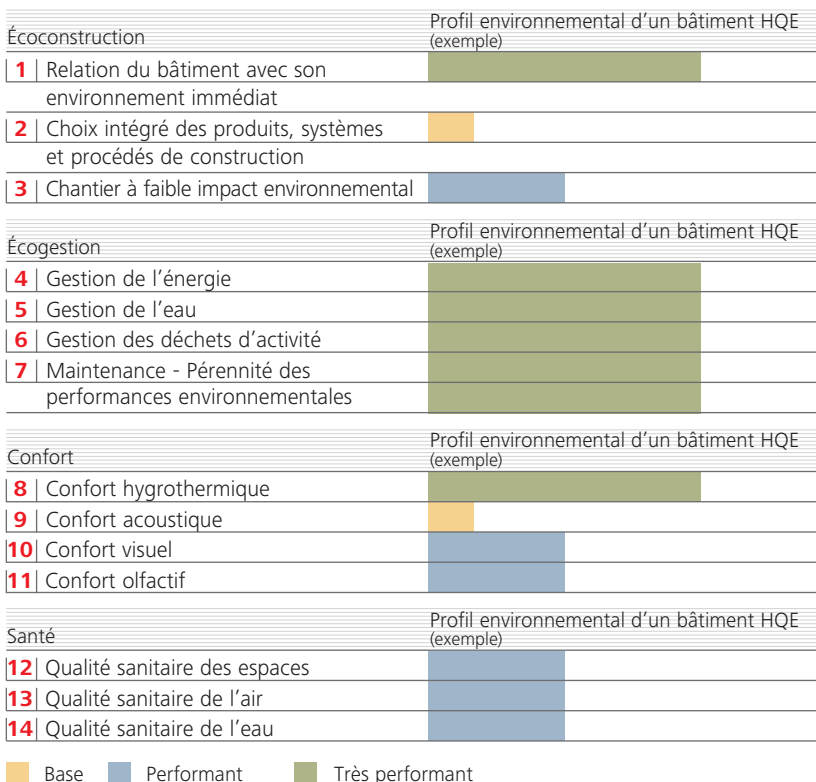
désirant ainsi améliorer la qualité de vie, l'éthique avec en point d'orgue le logement qui ne devrait plus contribuer à la dégradation de l'environnement. Aussi, des noms foisonnent autour des métiers liés à la construction : HQE, NF Bâtiments tertiaires, CSTB...

### Le point de départ : HQE

La démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) répond aux attentes des usagers et tente de réduire ou compenser l'impact sur l'environnement pour la construction, l'entretien et l'usage de tout bâtiment au-delà de ce qu'impose la loi. L'économie d'un projet de construction HQE est donc appréhendée sous l'angle du coût global ; elle tient compte à la fois de l'investissement et du fonctionnement.

Pour ce faire, 14 cibles (cf. schéma) avec des seuils à atteindre ont été définies (la loi impose 7 cibles à respecter). En France, 3 organismes (l'association HQE, l'Ademe et le CSTB et sa nouvelle filiale de certification Certivéa) contribuent à structurer la démarche et à délivrer l'obtention des certificats. Au terme de sa première année d'activité, le premier bilan de Certivéa est encourageant puisque près de 75 opérations sont certifiées NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE®, représentant plus de 1,3 million de m². « Le champ de la certification couvre pour l'instant la réalisation des bâtiments tertiaires à usage d'enseignement et de bureaux. Il devrait être étendu au secteur du commerce, de la logistique, de l'hôtellerie », précise Éric Querry, directeur du développement de Certivéa.

### Les 14 cibles de la démarche HQE®

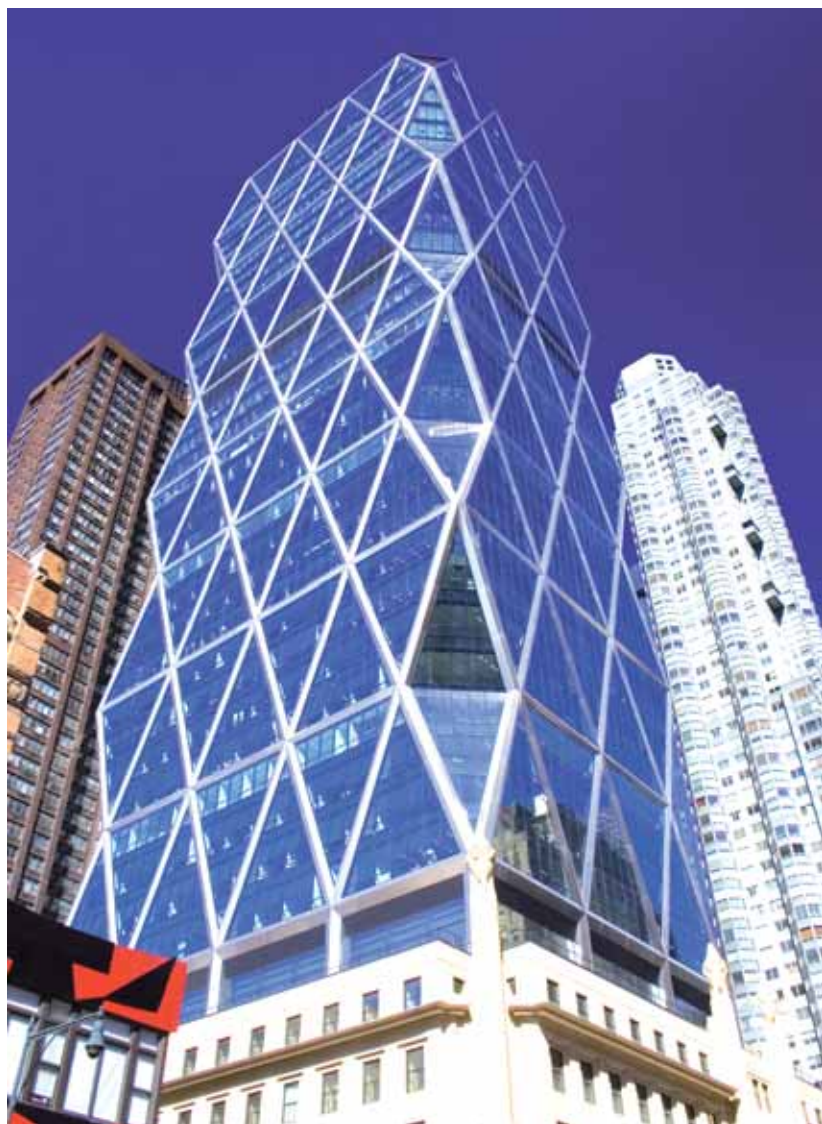


### Une démarche gagnant-gagnant

Dans cette attente, Éric Querry poursuit : « Toutes les opérations relevant de ces secteurs peuvent être accompagnées dans le cadre d'opérations pilotes ». Les références HQE en France sont ainsi en pleine croissance, ce qui devrait encourager l'intégration HQE dans les futurs projets. Reste à espérer que l'impératif de construire au plus vite et au moindre coût soit dépassé par l'adoption d'une démarche gagnant-gagnant avec HQE. Pour cela, les indicateurs de mesure doivent être connus avec une valorisation des résultats escomptés pour que HQE s'impose à tous comme un véritable enjeu. Encore de beaux progrès à l'horizon...

### Une 15° cible ?

En cours de réflexion, elle vise à une meilleure intégration de la biodiversité.



Entièrement pensée pour être "green building", la tour Hearst est la première à obtenir le label américain LEED (the leadership in energy and environmental) : moins d'acier utilisé, processus de recyclage de l'eau, ascenseurs avec système de gestion de trafic...

## Pourquoi construire HQE ?

- La réduction de notre impact écologique.
- La volonté de réduire la consommation d'énergie et de ressources non renouvelables par la construction et l'usage de ces bâtiments.
- Un meilleur confort des bâtiments où nous passons 80 % de notre temps.
- Le souci de notre bien-être, surtout en matière de qualité de l'air intérieur qui influe sur la santé.

## Les bâtiments "verts" (green building) ont le vent en poupe

Les projets "verts" sont présents dans le monde entier. Schindler, en tant que groupe international, commercialise des produits répondant aux exigences écologiques sur tous les continents.

En prise directe avec l'ensemble des démarches environnementales de chaque pays, Schindler se targue d'une expertise éprouvée.

Dernièrement, l'équipement en ascenseurs avec le système écologique Miconic 10, pour la gestion du trafic de l'impressionnante tour Hearst à New York.



## Le saviez-vous ?

Les permis de construire déposés depuis le 1<sup>er</sup> septembre doivent respecter une économie d'au moins 15 % sur les consommations d'énergie liées au chauffage, à la ventilation et à l'eau chaude.






## Plus d'infos

[www.assohqe.org](http://www.assohqe.org)  
[www.certivea.fr](http://www.certivea.fr)  
[www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)



## À chacun son espace... de liberté

Conçues pour répondre à vos besoins d'espace, nos nouvelles cabines imposent désormais un nouveau standard de confort. Voyez par vous-même.

Dimensions de la gaine Largeur x Profondeur	Charge utile	Capacité en passagers	Nouvelle capacité	Charge utile
1 600 x 1 650 mm	450 kg	6	+  <b>8</b>	625 kg
1 600 x 1 750 mm	630 kg	8	+  <b>9</b>	675 kg
1 650 x 2 450 mm	1 000 kg	13	+  <b>15</b>	1 125 kg
1 800 x 1 700 mm	630 kg	8	+  <b>10</b>	800 kg
2 000 x 1 700 mm	630 kg	8	+  <b>13</b>	1 000 kg



**Schindler**